

Programme thématique Bien Publics Mondiaux et Défis

Note sur le document de réflexion

La note rédigée par la CE présente un inventaire des priorités pour la période 2014-2017 (et a pour objectifs d'identifier les points d'accès pour un partenariat stratégique avec les OSC et les gouvernements locaux et régionaux.

Contexte

Le programme Bien Publics Mondiaux et Défis (BPMD) est un des deux programmes thématiques (avec le programme OSC-AL) du cadre financier pluriannuel 2014-2020.

Il s'appuie sur les enseignements de la mise en œuvre de quatre programmes thématiques, durant la programmation 2007-2013 :

- Environnement et gestion durable des ressources naturelles ;
- Sécurité alimentaire ;
- Migration et asile ;
- Développement social et humain.

Les défis mondiaux (crise financière et économique, montée des prix des denrées alimentaires, volatilité des prix des combustibles, conflits, dégradation des ressources naturelles, changement climatique, migration) nécessitent des actions qui transcendent les frontières nationales, ils sont complexes et nécessitent des réponses intégrées.

Les quatre programmes mentionnés ci-dessus étaient trop fragmentés et n'ont pas assez efficacement répondu à ces enjeux. Ils ont été fusionnés en un seul programme.

Le programme BPMD abordera des thèmes clefs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux en adoptant une approche transversale, à tous les niveaux, dans cinq domaines principaux :

- Environnement et changement climatique ;
- Energie durable ;
- Développement humain, social et économique ;
- Sécurité alimentaire et agriculture et pêches durables ;
- Migration et asile.

Cette approche exhaustive est symbolisée par ce que la CE appelle les « programmes phares » ; c'est une approche multisectorielle et/ou une approche qui repose sur la mise en relation de différents acteurs. Les actions viseront les niveaux mondiaux, régionaux et nationaux. C'est une des deux approches envisagées sous ce programme.

Les actions au niveau mondial auront pour objectif d'améliorer la gouvernance mondiale des défis mondiaux. Les actions au niveau local auront pour objectif de soutenir les communautés et les rendre plus résilientes aux chocs extérieures et de valoriser et protéger les bien publics mondiaux (climat, santé, ressources naturelles etc.).

Modalités de mise en œuvre

Le budget pour les sept années à venir s'élève à 5 milliards d'euros.

Il y aura un seul Programme Indicatif Pluriannuel (PIP) pour 2014-2020 et cinq Programmes d'Action Annuelle (PAA) pour les cinq domaines mentionnés ci-dessus.

Le programme sera appliqué dans tous les pays tiers bénéficiaires des programmes de coopération pour le développement, indépendamment de leur situation géographique et de leur niveau de développement.

Il sera mis en œuvre à travers des appels à propositions mais d'autres mécanismes tels que des fonds internationaux, des fonds fiduciaires, l'accroissement des synergies et de la coordination avec les autres bailleurs ou encore le soutien à des partenariats stratégiques sont à l'étude.

Domaines couverts par le programme

1) Environnement et changement climatique

Le programme comporte cinq volets qui couvriront les thèmes suivants :

- Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, appui à la transition vers des sociétés à faibles émissions de carbone et résilientes ;
- Protection, amélioration et gestion durable des ressources naturelles ;
- Transition vers une économie verte ;
- Intégration de l'environnement, du changement climatique, et de la réduction des risques et catastrophe ;
- Gouvernance climatique et environnementale mondiale et action en faveur des partenariats internationaux.

2) Energie durable

Le programme abordera les défis de l'accès à l'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la sécurité énergétique en :

- Encourageant l'accès aux services d'énergie fiable, sûr, abordable et durable/propre avec un accent particulier sur l'utilisation des sources d'énergies durables/renouvelables locales ;
- Favorisant une plus grande utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et des stratégies de développement respectueuse du climat ;
- Œuvrant en faveur de la sécurité énergétique via la diversification des sources et voies d'approvisionnement, le potentiel de réduction des émissions, l'amélioration des marchés et le renforcement des interconnexions énergétiques et des échanges en matière d'énergie.

3) Développement économique, social et humain

Le programme abordera les thèmes de la santé, de l'éducation, de l'égalité des sexes, de la croissance inclusive et de la culture.

- La composante santé portera sur la lutte contre les maladies infectieuses, la transposition des connaissances médicales en produits et politiques et l'élaboration des marchés internationaux pour améliorer l'accès aux produits médicaux de base ;
- Le volet éducation se concentrera sur les programmes politiques mondiaux et régionaux afin de répondre au défi de la réduction des inégalités, l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la promotion de l'éducation inclusive ;
- Le programme soutiendra des initiatives mondiales de promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation de la femme ;
- Le programme soutiendra l'emploi productif et décent, l'extension de la couverture sociale, l'inclusion sociale et économique des groupes marginalisés, la création de plus d'emplois et de meilleures qualités, de nouvelles possibilités offertes aux entreprises, et les actions permettant au secteur privé de proposer une offre de biens et services aux plus pauvres.

4) Sécurité alimentaire et agriculture et pêche durable

Le programme abordera les questions de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire, le soutien au développement des connaissances et au renforcement des capacités. Les priorités seront de :

- Soutenir la recherche, les transferts technologiques et l'innovation favorables aux pauvres et axés sur la demande ;
- Renforcer et promouvoir la gouvernance et les capacités au niveau mondial, continental, régional et national ;
- Soutenir les pauvres et les aider à surmonter les crises alimentaires et les effets du changement climatique.

5) Migration

Jugé comme étant un levier de développement et un défi d'ampleur mondiale, l'objectif est de promouvoir les bénéfices de la migration pour les migrants eux-mêmes et pour leurs communautés d'origine, tout en soutenant leur intégration dans leur communauté d'accueil. La priorité sera de :

- Promouvoir une gouvernance efficace de la migration et la mobilité et le renforcement des capacités des pays en développement d'origine, de transit et de destination ;
- Protéger les droits humains et les migrants ;
- Accroître l'impact positif sur le développement de la migration et de la mobilité des populations à l'échelle régionale et globale.
- Améliorer la compréhension commune de la migration et de ses liens avec le développement.